

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES



Les articles soumis à **Nature & Récréation** doivent être adressés par e-mail, sous format word, aux adresses suivantes :

j.corneloup@libertysurf.fr
naturerecreation@gmail.com

**LE COMITÉ DE
RÉDACTION**

Chaque article comprend entre 30000 et 50000 caractères (espaces compris et bibliographie incluse). Les figures et graphiques sont situés dans le texte à publier. L'article est précédé d'une page de garde fournissant les informations habituelles pour la liaison avec la rédaction :

- Nom et prénom du ou des auteurs ;
- Fonction, institution ;
- Discipline de l'auteur (et, le cas échéant, de chacun des coauteurs) ;
- Adresse postale complète ;
- Adresse électronique ;
- Titre, résumé de l'article (200 mots maximum), 5 mots-clés.

Afin de préserver l'anonymat, les articles soumis ne doivent pas comporter de références excessives aux publications de l'auteur. Toutes les notes sont ramenées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble de l'article. Elles ne doivent comporter ni tableau, ni graphique et être succinctes (ne pas dépasser 4 lignes). Les citations et expressions sont à mettre entre guillemets typographiques françaises («») et en italique. Les citations de textes étrangers doivent être traduites en français. L'usage du gras est proscrit. Les sigles doivent être développés à leur première occurrence, avec le sigle entre parenthèses, puis peuvent apparaître tels quels ensuite.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont appelées dans le texte en citant le nom de famille de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage, ainsi que la page de référence dans le cadre d'une citation (Nom, 2004, p. 142). Les publications écrites par différents auteurs sont sépa-

rées à l'aide de points-virgules (Nom, 2002 ; Nom, 1994). Les différentes publications d'un même auteur sont séparées à l'aide d'une virgule (Nom, 1999, 2002). Lorsque deux ou plusieurs ouvrages ont été écrits par un auteur dans la même année, on les différencie en utilisant des lettres alphabétiques (ex : Nom, 2000a, 2000b). Les références bibliographiques sont présentées en fin de texte, par ordre alphabétique des noms d'auteur, sans numérotation. Toute référence bibliographique citée dans la bibliographie doit avoir été citée dans l'article, et inversement. En cas d'ouvrage (ou d'article...) collectif, tous les noms doivent être cités.

EXEMPLES

Article de presse

NOM1 Prénom1 et NOM2 Prénom 2, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, jour, mois, année, pp. XX.

Ouvrage

NOM Prénom, *Titre du livre*, collection, éditeur, année.

Chapitre dans ouvrage collectif

NOM Prénom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom (dir.), *Titre du livre*, collection, éditeur, année, pp. xx-xx.

Article de journal ou de revue

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre du journal*, jour mois, pp. xx-xx.

Document internet

NOM Prénom, Titre du document, année [en ligne]. Source. À partir de URL xxx [Consulté le jour mois année].

Thèse

NOM Prénom, Titre de la thèse, Type de thèse (diplôme), Nom de l'université, année.

Nature & Récréation est une revue de recherche. Les articles sont soumis à une double évaluation anonyme.

Les références bibliographiques sont présentées en fin de texte, par ordre alphabétique des noms d'auteur, sans numérotation. Toute référence bibliographique citée dans la bibliographie doit avoir été citée dans l'article, et inversement. En cas d'ouvrage (ou d'article...) collectif, tous les noms doivent être cités. Pour chaque référence, le nom doit être en majuscule et mettre que l'initiale du prénom (Ex : SIROST O.).